



Favoriser l'accès et l'appropriation des nouvelles technologies

Projet du 8^e @rt

Dans le 8^e arrondissement de Lyon, une dizaine d'acteurs locaux ont développé un réseau afin de faciliter l'accès des publics défavorisés aux Technologies de l'information et de la communication (Tic) et aux possibilités qu'elles ouvrent. Synthèse du document « Repères » de la Div¹ et d'un entretien avec Rahim Alkoun, chef de projet politique de la ville pour le quartier des États-Unis.

Le PROJET 8^e @rt s'appuie sur la formation d'un réseau reliant les équipements de quartier du 8^e arrondissement fortement rattachés à la politique de la ville. Ce réseau travaille à éviter les exclusions qu'entraîne le développement rapide des Tic. Il s'agit d'une part de développer l'accès des populations aux Tic, d'autre part de créer un site web valorisant le quartier. Le projet articule les savoir-faire et le capital d'un centre-ressource multimédia avec le projet politique d'un réseau d'acteurs de la politique de la ville.

MULTIPLIER LES POINTS D'ACCÈS

Le Pimms (Point information médiation multiservices), l'un des dix partenaires, est à l'initiative de la rencontre de différentes structures locales autour de l'animation de la fête de l'Internet 2000. Suite à cet événement, le collectif créé décide d'élaborer une charte de développement des Tic sur le 8^e arrondissement. Une formation de référents est assurée par les services de France Télécom, qui équipent également chaque structure pendant deux mois pour se familiariser avec Internet. La MJC de Monplaisir endosse la responsabilité administrative et technique de ce réseau (elle est déjà identifiée au niveau de l'agglomération comme un lieu ressource dans le domaine de la vidéo et du multimédia), qui est cordonné par le chef de projet politique de la ville.

Le premier objectif de cette charte est de permettre « l'initiation et l'accès pour un grand nombre d'habitants » aux Tic. Concrètement, chacune des dix institutions partenaires du projet (dont neuf sont implantées dans les quartiers prioritaires) fournit un point d'accès public de proximité à Internet. Chacune dispose également d'une personne référente et compétente pour l'accueil et l'accompagnement du public.

L'accès à l'outil n'est pas une fin en soi. Il s'agit de permettre aux usagers d'avoir accès à des services et des informations utiles dans leur vie quotidienne. Ainsi, les partenaires ont collaboré à la création d'un site web conçu comme un répertoire de ressources de la vie associative et un agenda des événements locaux. Pour animer ce site, un poste de webmestre, travaillant donc en partenariat avec les dix institutions, a été créé.

INTÉGRATION DES TIC AU FONCTIONNEMENT ORDINAIRE

L'intérêt de développer les Tic dans différentes structures est aussi de s'en servir pour parfaire les activités existantes. Ainsi l'accès à Internet est surtout réservé aux bénéficiaires des différentes structures du réseau. Il est par exemple utilisé comme un outil socioéducatif par les centres sociaux (pour améliorer l'accompagnement scolaire, le maniement de la langue française, etc.); dans les structures d'insertion, comme le Par-E (Partenaire pour l'emploi), il est utilisé pour des recherches d'emploi, etc. La prime régionale à l'innovation a d'ailleurs permis le développement de « webtrotteurs » (grâce à l'achat d'ordinateurs portables, d'appareils photos numériques, etc.). Les « webtrotteurs » sont de jeunes adolescents, déjà actifs dans les centres sociaux du réseau, qui se transforment en

journalistes. Accompagnés d'un animateur, ils font des reportages sur les activités sportives et culturelles du quartier et écrivent ensuite des petits articles, accompagnés d'images, sur le site 8^e @rt. Ainsi, par l'intermédiaire de l'utilisation de ces Tic, il s'agit à la fois d'ouvrir des jeunes sur leur quartier, de faire un travail d'écriture avec eux et de présenter au public les richesses et les potentialités du quartier. En outre, le fonctionnement en réseau et la mutualisation des moyens ont permis l'essaimage de cette activité qui, après la MJC de Monplaisir, est en train de se développer dans les centres sociaux de Mermoz et des États-Unis.

Le développement de l'accès au Tic, au-delà de la démocratisation de ces outils, permet donc une valorisation des atouts du quartier et de son image. Par ailleurs, un tel fonctionnement permet d'impulser une dynamique locale, de faciliter le partenariat entre professionnels, y compris dans d'autres domaines. Le partenariat entre les institutions, qui ont des échelles hiérarchiques différentes, est par contre plus difficile à mettre en place. Le principal problème qui se pose est la pérennisation des financements concernant notamment le personnel. ■

Marion VEYRET

Partenaires : Pimms, MJC de Laennec et de Monplaisir, centres sociaux des États-Unis, de Mermoz et de Laennec, France Télécom, la Par-E, Euréqua (régie de quartier), l'équipe Mous du 8^e

Budget 2003 : 92 000 €

Ville (57 761 € pour les équipements), Région (27 000 € pour le webmestre), PLSI (6 860 € pour le webmestre)

→ **Rahim Alkoun** (chef de projet) :

(0)4-78-76-60-08, www.lyon8art.org

¹ *Internet dans les quartiers. Espaces publics numériques et politique de la ville*, Éditions de la DIV, Coll. Repères, juillet 2001